

RAPPORT MORAL

de la SAISON 2012/2013

Par Monsieur Jacky VAYEUR – Président du Comité Régional

En ouverture de ce rapport moral, permettez-moi de réitérer, comme chaque année, les mêmes remerciements aux :

- Organismes institutionnels « La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale, le Conseil Régional et le Comité Régional Olympique et Sportif », dont les relations sont toujours empreintes de convivialité.
- Présidents de Club ou leurs représentants, correspondants, secrétaires et trésoriers - sans vous pas d'association, donc, pas de natation ;
- Président des Comités Départementaux, Membres du Comité Directeur, présents, nous accompagnant, assistant ou suivant nos travaux durant l'année sportive ;
- Nageurs, nageuses, ondines et poloïstes, qui agissent pour concilier sport et études - sans vous, il n'aurait pas de manifestation sportive, pas de sport ;
- Officiels, entraîneurs et dirigeants bénévoles, passionnés, désintéressés, dévoués et disponibles - sans vous rien n'est possible ;
- Parents des sportifs qui consentent et accomplissent des efforts pour que leur(s) enfant(s) s'entraînent - sans eux pas de Natation ;
- Maires, Conseillers Généraux et/ou Régionaux, Responsables de municipalité, Gestionnaires, qui mettent à notre disposition gracieusement, les moyens matériels nécessaires (la piscine), afin de concrétiser les actions propres à notre Sport - sans bassins pas de natation.

Dans ce domaine, j'avoue que le comportement de certaines villes manque de sagesse et de discernement. Pas de félicitations et carton rouge pour ceux qui, recevant des subventions d'Etat pour la construction et la rénovation de piscine, omettent de mettre leurs bassins à disposition du mouvement sportif ;

- A toutes celles et à tous ceux, qui, tout au long de la saison passée, ont participé activement aux actions portées par notre Comité Régional.

Une Olympiade "LONDRES" s'est terminée avec brio. Une nouvelle a débutée avec pour objectif "RIO". Quatre ans, c'est court, nous devons, nous les comités, vous les clubs, d'ores et déjà travailler pour l'horizon TOKYO et l'après Tokyo. Le temps de former et préparer les futurs champions qui sont potentiellement dans vos associations.

Pour faire suite au rapport moral 2011/2012, nos orientations, raisonnements, intérêts, résultats, analyses et ligne de conduite sont les suivants :

Dans le domaine administratif :

Hormis l'utilité de la gestion des services de secrétariat administratif et sportif, de personnel, financier et matériel, depuis plusieurs années, notre politique et notre souci ont été de concevoir une organisation où nos disciplines puissent évoluer favorablement.

Ainsi, nous avons construit pour :

- + **Structurer** notre comité où les vice-présidents, président les réunions des dynamiques au service des commissions, pour trouver de nouveaux aménagements, de nouvelles orientations, afin de parfaire et d'améliorer l'existant.
Le 1^{er} vice-Président délégué assiste le Président dans toutes les démarches et gère la dynamique de service.
Le Secrétaire Général pilote l'informatique, extranat, extranat-pocket... Il administre le domaine sportif et conduit les dossiers des subventions régionales sur sésame et du CNDS sur le logiciel du Ministère.
Les trésoriers se partagent la tâche des trois saisies comptables de notre comité et des pôles. La mise en œuvre des comptabilités sous logiciel "CIEL" est presque terminée.
- + **Former** avec l'ERFAN, qui est un outil à la disposition des clubs pour vous apporter tous renseignements du domaine de l'information au sujet des formations tant fédérales, institutionnelles, que d'Etat.
- + **Fédérer**, qui est un mot facile à prononcer, mais une action beaucoup plus difficile à mettre en place. Difficile d'avoir l'assentiment de tous, du moins d'une majorité. Ne nous plaignons pas, car bon nombre de clubs, jouent le jeu, la politique régionale.
- + **Labelliser**, en établissant des opérations et des initiatives afin de valoriser les pratiques des clubs, comme préconisé par la FFN et comme mentionné dans la convention « Labellisation ». Le travail réalisé depuis la création de la commission labellisation et cohésion gérée depuis plusieurs années par Monsieur Michel PRECLOUX est considérable par le poids des aides et ristournes aux clubs réalisés à partir des fonds propres du comité dans le but de développer et d'aider les nageurs, ondines et poloïstes des clubs à accéder au haut niveau.
- + **Animer les équipements**, est le rôle proposé au 2^o Vice-Président délégué Jean Marie APPENZELLER, qui s'efforce à glaner les informations nécessaires, avant la mise en place d'interventions et d'actions.

Dans le domaine sportif :

Il est évident que notre « Natation » a progressé dans ses quatre disciplines phares. Les différents classements des clubs, réalisés dans le rapport d'activité et les rapports des commissions, qui vont être présentés, en témoignent.

En Natation course :

Même si, il fut un temps où nous pouvions annoncer un nombre de nageurs plus important, potentiellement de haut niveau qui étaient présents dans les clubs, ou passés par les pôles du Languedoc-Roussillon. Aujourd'hui et depuis quelques années, les résultats de haut niveau sont obtenus par deux à quatre athlètes, mais grâce aux podiums en championnats minimes, cadets et jeunes, nous naviguons aisément dans l'accès vers le haut niveau.

Pour nous maintenir et progresser, notre composante de travail doit être de :

- Suivre la politique établie par la Direction Technique Nationale, car apprendre à nager techniquement est une obligation. C'est ce que propose la FFN pour les catégories avenir dans l'application du programme E.N.F. Il est évident que l'effet « Transfert » compense ce déséquilibre dans certains clubs.

- Respecter les paliers et consignes notés dans les règlements fédéraux, c'est la mise en place de profils sportifs d'accès au haut niveau et de haut niveau pour l'horizon Tokyo et après. C'est prendre son temps pour former.
- Etablir des collectifs régionaux et les faire vivre, pour toutes les disciplines, est une des options de notre politique régionale à maintenir et renforcer.
- Organiser des stages, rassemblement pour formation et sélections afin de parfaire le niveau de nos nageurs, la valeur intrinsèque de nos entraîneurs, c'est former et informer nos sportifs et cadres régionaux.
- Exécuter le savoir-nager, le perfectionnement, le bien-nager et la détection dans les départements qui sont les bases du développement.

En Water-Polo :

La discipline progresse très favorablement et se maintient au niveau de l'élite. Depuis le début de saison, deux clubs de l'Hérault évoluent en PRO A. Des efforts sont faits chez les jeunes dans nos deux clubs « élite ». Cela passe évidemment par la nécessité de faire nager et jouer plus ces catégories, comme le font d'autres clubs, dans d'autres régions.

En Natation Synchronisée :

Deux clubs dans les cinq premiers prouvent la bonne santé de la Synchro en Languedoc-Roussillon, justifient et légitiment le travail fourni depuis plus de dix ans dans les clubs par des dirigeants et entraîneurs passionnés.

En Eau Libre :

Les places obtenues par les nageurs lors des championnats et de la coupe de France des régions augurent et démontrent la volonté des clubs de notre comité de participer et à figurer dans le classement de cette discipline.

Dans le domaine institutionnel :

C'est construire le présent et l'avenir par un travail commun interfédéral ou sont associés le Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, le conseil régional et le mouvement sportif.

Ce sont des réflexions communes sur :

- Les formations administratives, sportives, financières et juridiques du personnel, des dirigeants et des entraîneurs,
- Le management des clubs, des ligues ou comités,
- Toutes autres conférences organisées par le CROS et les CDOS ou autres organismes pour améliorer le devenir du sport,

Dans le domaine du relationnel :

Dans le pyramidage du milieu associatif, les clubs sont à la base de tout le mouvement sportif, des adhérents à l'organisation. Il faut comprendre par-là, que chacun gère comme il le souhaite et aujourd'hui, bien souvent comme il le peut. Les comités n'ont pas à s'immiscer dans la gestion des clubs. Modifier quoique que ce soit dans ce domaine risque de poser problème.

La recherche des créneaux d'entraînement reste en soi une éternelle discussion avec les partenaires institutionnels, tout comme les batailles et rivalités entre clubs d'une même ville pour en avoir plus que l'autre fin de favoriser l'essor de son club.

Nous n'empêcherons pas certains clubs de tirer les couvertures à eux dans divers horizons de notre discipline, des licences aux organisations en passant par l'E.N.F. Même si une grosse partie du travail des manifestations est réalisée en amont, pendant et après par notre

comité. C'est de bonne guerre, ils sont chez eux et dans leurs piscines, n'en déplaisent aux uns et aux autres. C'est peut-être dommageable pour le développement de notre natation. D'autre part, les élus et cadres des institutions telles les Conseil Généraux, les Mairies et les Agglomérations ou Communautés de Communes sont plus que nous en relation avec leurs clubs. Ils détiennent les cordons des bourses. Toutes supputations et récriminations ne changeront rien. C'est toujours de bonne guerre, les institutions managent les installations et les adhérents votent et c'est à nous de nous affirmer et démontrer que nous avons capacités auprès des institutions, à authentifier nos aptitudes et dispositions dans le domaine des activités aquatiques (Formation des MNS, CAEPMNS ...), afin d'équilibrer les données et les investissements.

Notre place est certes inconfortable mais valorisante. Le comité doit suppléer toutes anomalies ou manquements, qui ne permettraient pas de réaliser le bon déroulement de nos activités dans les orientations décidées tant par le plan de développement que dans l'organisationnel. Encore faut-il que les clubs adhèrent !

Depuis bien longtemps, je m'interroge sur tous ces « ritournelles », qui nous font perdre temps et motivation. Liberté est de ne pas être en accord et en cohérence avec son ou ses voisins, mais vivons en bonne relation. Laissons faire le temps !

Ne critiquons pas les politiques mises en place sans proposer des idées nouvelles, de nouveaux profils, de nouveaux défis!

De plus, nous devons envisager un travail d'écoute et de proximité avec les élus et les médias qui est aujourd'hui une nécessité, une obligation pour :

- Valoriser nos actions, nos résultats, nos pratiques par une meilleure communication.

Dans le domaine de l'expertise :

Nous souhaiterions valoriser, encore plus, les formations de certaines catégories sans remettre en question le niveau de compétence en raison de la diversité de nos activités et actions.

Pour cela, nous sommes prêts à :

- Assurer la gestion d'un centre de ressources, afin de présenter une image positive aux élus institutionnels et pouvoir prétendre à être écouté.
- Mettre en place toutes autres actions nécessaires au développement de nos disciplines.
- Mettre en œuvre d'autres formations d'entraîneurs sur des stages de nageurs comme réalisé en octobre.
- Aménager des formations pour les compétiteurs et les athlètes de haut niveau.

Par contre, la mission du comité n'est pas d'aider financièrement les clubs comme cela semble être la demande de certaines personnes, mais d'aider les clubs.

Dans le domaine du développement :

Coopération, mutualisation et cohésion sont nécessaires pour aborder sereinement le projet d'aide au développement des clubs, de gestion commune de l'activité aquatique.

Un club devrait être une structure associative où toutes les disciplines fédérales peuvent être dispensées, dans les limites que la loi autorise. Essayons d'assumer au-delà de l'aspect compétitif. La course au haut niveau dès le plus jeune âge de nos adhérents pénalise le processus de renforcement de nos structures et laisse peu de place à l'application des nouvelles orientations telles le « Nagez Forme Santé », les 0/6 ans

L'idéal serait, avec le consentement des institutions :

- Intégrer tous les publics dans notre milieu aquatique « du bien être à la compétition ».
- Affirmer les spécificités de nos disciplines telles notées dans nos statuts.

L'enseignement de la natation comme mentionné dans les documents de l'Ecole de Natation Française avec ouverture pluridisciplinaires devrait normalement être active dans les clubs et les associations du C.I.A.A. en Languedoc-Roussillon depuis la création de son conseil régional, commission du CROS, pour reconnaître le fonctionnement de l'E.N.F. et de ses formations.

Petit rappel : Le sauv'nage ouvre des possibilités au niveau des bases à acquérir pour se sauver. Puis pour pratiquer les disciplines de notre Fédération notamment, la Natation course, la Natation Synchronisée, Le Plongeon, le Water-Polo, c'est l'initiation pluridisciplinaire avec le passeport de l'eau, le passeport compétition étant l'ouverture à la pratique compétitive.

Pensons aussi à ceux qui souhaitent uniquement bien nager et/ou continuer une activité sportive en ouvrant des groupes annexes !

La Natation des Maîtres peut être et doit être considérée comme sport de compétition ou de forme santé selon le niveau et qualités intrinsèques des adhérents qui la pratiquent.

La Natation d'été est un excellent support dans le domaine du sport social estival, où les règles définies sont les mêmes que pour les clubs d'hiver mais appliquées de mai à septembre. Ce défi difficile est, parfaitement négocié et gagné par des dirigeants enclins à passer leurs vacances aux bords des bassins afin d'animer des activités pour bien souvent bon nombre d'enfants et d'adolescents défavorisés.

La natation 0/6 ans est développée dans les écoles de natation ouvertes dans nos clubs à l'image du « Savoir Nager », opération soutenue par le Ministère Jeunesse, sports et cohésion sociale, avec possibilité de se perfectionner pour mieux vivre notre sport.

Les comités et les clubs doivent prouver et démontrer qu'ils sont aptes à assumer les actions en faveur de nos sportifs, en faveur des pratiquants et en faveur du Sport pour Tous, car les directives du CNDS sont axées depuis l'an, vers des champs d'application qui s'éloignent des activités compétitives.

Les comités et les clubs doivent montrer leurs capacités de savoir-faire dans le domaine des organisations de manifestations et dans celui de la gestion du club.

Nous avons des clubs de niveau, national, Interrégional, régional, et départemental. Des clubs pratiquent le sport bien-être, d'autres excellent dans la formation des jeunes, d'autres favorisent le développement vers la performance. C'est une richesse, une attitude à faire évoluer et à amplifier.

Nos clubs sont considérés comme des entreprises avec les avantages et les inconvénients qui s'y rapportent, logique eu égard aux budgets et charges d'employeur des clubs les plus importants. Nous devons agir en conséquence, moderniser et clarifier nos fonctionnements.

Pour conclure, se mutualiser, se fédérer, s'entendre et agir de concert, ne peut que resserrer les liens et permettre d'améliorer le fonctionnement et les résultats, tant administratif que sportif, des domaines des disciplines, de l'apprentissage à la performance.